



Fédération Européenne des Victimes de la Route
European Federation of Road Traffic Victims

FEVR Communiqué de Presse

Objet: Journée européenne des Victimes 22/02/2015

La FEVR fait campagne pour les droits des victimes de la route

Notre ONG se consacre au renforcement des droits des victimes du trafic routier, en intervenant auprès des gouvernements pour qu'ils adoptent des lois et des règles afin que justice soit rendue aux victimes de la route et à leurs familles.

METTRE L'ACCENT SUR LES VICTIMES DE CRIMES – DE QUOI ONT-ELLES BESOIN ?

De nombreuses personnes sont victimes de crimes chaque en année dans l'Union européenne. Ces victimes ont un large éventail de besoins auxquels il faut répondre pour les aider à faire face :

- le besoin d'être **reconnu** et traité avec **respect** et dignité ;
- être **protégé** et **soutenu** ;
- avoir accès à l'**information** et être tenu informé ;
- avoir accès à la **justice** et
- obtenir un **dédommagement** adéquat et une réhabilitation.

Une réponse juridique sérieuse est un droit humain :

La FEVR exige que les **Victimes du trafic routier** soient traitées avec le même degré de priorité que les autres victimes de crimes ou de violences.

Les Victimes de collisions routières éprouvent souvent le sentiment que leur statut de victime n'est pas suffisamment reconnu par la société. Les victimes du trafic routier demandent à ce que les conditions dans lesquelles, leurs proches ont perdu la vie ou été gravement blessés fassent l'objet d'enquêtes minutieuses.

Lorsqu'un crime a été commis, la **Fédération Européenne des Victimes de la Route**, veut que justice soit rendue et que les droits soient renforcés. Pour cela, il est crucial que les causes de ces violentes collisions soient examinées immédiatement. Non seulement pour que justice soit rendue, mais aussi pour obtenir un effet dissuasif, prévenir ainsi la répétition de tels actes et éviter de nouvelles pertes de vies et des blessures.

A l'occasion de la **Journée Européenne des Victimes de crimes**, la FEVR appelle les Etats Membres à mettre en œuvre d'ici au 16 novembre de cette année « **Les Directives Européennes pour des minima en termes de droits, soutien et protection des Victimes de crimes** » – au nombre desquelles figurent les **Victimes du Trafic Routier**.

Les besoins fondamentaux des Victimes de crimes sont :

Information complète et exacte
Respect de leurs droits humains
Reconnaissance par la société, les gouvernements
et le système judiciaire, de leurs pertes et de leurs
souffrances

La négation de ces besoins fondamentaux est souvent subie par un immense groupe de victimes : celui des victimes de la route !

La FEVR fait campagne pour les droits des victimes de la route

Et notamment pour une réaction post collision plus efficace :

Pour des enquêtes menées selon des standards minimum
Pour l'accès des victimes à la Justice pénale et civile
Pour un soutien médical et social de qualité

Traduction par Victimes et Citoyens, merci Claire